

TIPIQUE

r V. Perrault  
CHE

ement la DERMATOLOGIE,  
dans les hôpitaux de Paris,  
aux en faisant la découverte  
tions de la peau.

résumé au projet de mettre sur le  
découverte; mais sur les sol-  
désireux de venir en aide à la  
s mettre à la disposition du

l'abri de tous les préjugés  
esprit du public, surtout en  
si bien dit le Dr D. Marsil,  
let 1883, que celui-ci ait été  
de Hebra, Kopsy, Cazenave,  
er le public. Les charlatans  
o, etc., guérir toutes les ma-  
s évident.

aux du Dr V. Per-  
pare, et qui sont au nombre  
de qu'il s'agit de guérir. On  
rhumatisme, la teigne, les  
de elle, ne sauraient être  
es maladies des propriétés  
édicins essaient ces savons,  
comme les savants auxquels

MEDICINAUX  
-Pour la grosse gorge  
(goitre).....25c  
-Désinfectant.....25c  
-Pour le rhume.....25c  
-Pour les crevasses.....25c  
-Pour embellir la peau,  
25 cts

RMACIENS  
QUIN, Propriétaire.  
1 m.

Sacrifice

ISSELLE  
IE

afin de faire place  
rtemps qui nous

Cie.,  
eurs directs.  
lan

JULIEN,  
Pompes Funèbres

E, Ottawa,  
Senécal.

annoncer au public d'Ottawa  
a. Toute commande qu'on  
n. Prix très modérés. On  
CORRELLARDS sont à la  
eurs funéraires fournis sur  
propriétaire.

ANOS,  
SIS DE TORONTO.

ACILES.  
& SON,  
A.

DU  
B Pacifique

RE  
terres.  
a faite au achete rs qui  
a accordés à de certaines  
itions d'établissement oc

aires et numérotées, dan-  
s à des conditions avau-  
édiatement leur culture.

NT:  
la balance en cinq paie-  
le d'avance.  
de les cultiver recevront  
iement est fait en entier,  
s par les terres concédés,  
er au pair, avec l'intérêt  
de Montréal, Mont-

rra obtenir des informa-  
McTAVISH, commissaire

ABONNEMENT  
Parabell'd'avance, par an.....\$5.  
do do quatre mois.....1.00  
do do un mois.....0.25  
Edt. Hebdomadaire, par an.....1.00

# LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

## LE CANADA

Ottawa et Hull, 9 Juillet 1884

### QUESTIONS DU JOUR

#### L'INSPECTEUR DES MARCHÉS

M. l'échevin Cunningham s'est remis avec une nouvelle ardeur à exercer ses petites rancunes; il travaille acuellement à faire destituer l'inspecteur des marchés M. Rocque. M. Cunningham accuse M. Rocque de n'avoir jamais donné de cautions à la municipalité, ni perçu aucun argent pour le conseil, et de n'avoir d'autre besogne dans son bureau qu'à lire les journaux et à parler politique.

Il peut se faire que M. Rocque lise les journaux et fasse de la propagande politique dans son bureau, mais il est une chose certaine, c'est que ce n'est pas en faveur des conservateurs. Bien qu'étant opposé en politique à M. Rocque, M. l'échevin Laverdure a cru devoir le défendre dans le conseil, lundi soir, contre les attaques injustes de M. Cunningham auquel il a fait passer un mauvais quart d'heure.

M. Laverdure a rétabli les faits dénaturés par M. Cunningham. Il lui a démontré que M. Rocque avait offert les cautions voulues par la loi mais le comité des marchés les a toujours refusés et a défendu à M. Rocque de ne percevoir aucun argent pour la municipalité.

M. Rocque est prêt à remplir tous les devoirs de sa charge quand M. Cunningham et ses partisans lui en donneront la facilité.

M. Laverdure a percé à jour le petit plan de M. Cunningham qui ne veut destituer M. Rocque, inspecteur, que pour le remplacer par un de ses fidèles, comme collecteur, et il a fait voir clairement que toutes ces déclamations en faveur de l'économie portaient à faux.

Aussi le conseil n'a-t-il pas voulu se prêter aux manigances de M. Cunningham, et la question sera étudiée à fond avant de déplacer M. Rocque, si cette décision devait être prise.

### PETITES NOTES

M. McDougall, qui vient d'être élu pour Cap Breton, est catholique.

Le major Tilton est entré dans ses nouvelles fonctions de député ministre des pêcheries.

Il paraît que le terme d'office du lieutenant-gouverneur Robitaille sera continué jusqu'à cet automne, époque des changements qui doivent avoir lieu dans le ministère fédéral.

L'honorable M. Chapleau quitte Ottawa, ce soir, pour la Colombie Anglaise. Il est accompagné de l'honorable Dr Church, d'Omaha, ils seront rejoints par M. Nicolas Flood Davin, le secrétaire de la Commission. M. Chapleau est constitué commissaire conjointement avec le juge Gray, de Victoria, Ile Vancouver.

La grève des typographes continue à Toronto; c'est le Mail qui en souffre le plus. Le numéro reçu hier ne contient que quatre pages au lieu de huit. Le Globe a paru avec ses huit pages ordinaires; son personnel se compose de quelques typographes qui font partie de l'Union et d'autres qui n'y appartiennent pas. Les grévistes sont tranquilles.

M. l'abbé Provancher a rapporté de son dernier voyage en Palestine les titres suivants:  
Pour M. C. Vincelette, chevalier de Saint-Sylvestre, le titre de commandeur du Saint-Sépulchre, ainsi que pour M. Philippe Landry, député aux Communes; pour MM. J. A. Langlais, libraire, de Québec-Lantherier et Derome, de Montréal, le titre de chevalier de Saint-Sylvestre.

### BUREAU DES ECOLES SEPARÉES

Il y a eu réunion du bureau des écoles séparées, hier soir. Etaient présents MM. les commissaires Campeau, Smith, Enright, Drapeau, Gareau, Marsan, David et Lunny, et MM. les inspecteurs Tanguay, O'Reilly et Tassé.  
M. Campeau fut appelé à présider l'assemblée.  
Lecture d'une lettre du Frère directeur des écoles chrétiennes réclamant la somme de \$735.50 due pour enseignement et autres dépenses. Renvoyée au comité des finances.  
Lecture de lettres venant de Mlle Howlett, demandant à être continuée dans ses fonctions d'institutrice à l'école Saint-Joseph, et de Mlle Carrier, Proulx et Leduc demandant à remplir une vacance à l'école Victoria.

Le comité d'administration, dans son rapport, recommande de continuer l'engagement de Mlle Howlett avec un salaire de \$250 par année, et de nommer Mlle Carrier, assistante à l'école des Chaudières avec un salaire de \$200 par année. Le comité recommande aussi la nomination de Mlle Gareau à l'école Saint-Patrice en remplacement de Mlle Danis avec un salaire de \$200 par année.

Le rapport est adopté sur division. Le rapport du comité de construction proposant le paiement de certains comptes et l'exécution de certaines réparations est adopté.

L'inspecteur, M. Tassé, soumet son rapport de l'assistance des enfants aux écoles pendant le mois de juin.

ÉLÈVES	
Ecole des Frères, Notre-Dame	302
do do Sainte-Anne	73
Ecole modèle des Sœurs	75
Ecole des Sœurs Notre-Dame	123
do rue Murray	250
do Ste-Anne	147
Ecole des Sœurs Saint-Joseph	87
Ecole des Sœurs Saint-Patrice	84
Ecole de Mlle Danis	101
Ecole de M. Foley	44
Ecole de Mlle Howlett	65
Ecole de Mlle Caseau	59
Mlle Martin	50
Ecole de M. McCan	30
Ecole de Mlle Cahil	35
Ecole de Mlle Ballantine	45
Ecole de Mlle Gareau	65
Ecole de M. Charbonneau	35
Total	1,827

### PÉLERINAGES

Lundi prochain, le 14 juillet, a lieu le pèlerinage des Canadiens français de cette ville sous la présidence de Messire J. O. Routhier, V.G., et sous la direction de M. l'abbé L. N. Campeau.

Et ceux qui ne pourraient pas prendre part à celui-ci, seront regus à bras ouverts au pèlerinage du 28 de ce mois, organisé par MM. E. Rochon, curé de Papineauville et P. Bélanger, curé de Saint-André-Avelin. Ces messieurs ne sont pas novices dans l'organisation d'un pèlerinage; ils en ont donné la preuve l'année dernière dans le magnifique pèlerinage du 13 août. L'ordre le plus parfait et la piété la plus franche ont régné pendant ce pèlerinage.

Ceux qui voudraient avoir des cabines pour le second pèlerinage du 28, pourraient s'adresser à M. Rochon, curé de Papineauville.

Tout le monde n'est pas admis au pèlerinage du 14 juillet, mais ceux seulement qui désirent être pèlerins.

Ceux qui voudraient louer des matelas pour passer la nuit à bord du "Canada," pour le délinéage du 14 pourraient s'en procurer, demain, à l'évêché moyennant 10 cents. C'est une bonne précaution de les louer à l'avance.

### BAZAR ST-JEAN-BAPTISTE

Tous les soirs, à l'ancienne église des Chaudières, rue Queen, se tient un bazar au profit de l'église neuve. Nous y avons fait une visite, hier, et nous avons été étonnés de la richesse des articles qui décoraient les différentes tables; nous avons surtout remarqué une magnifique montre d'or coûtant \$125, donnée par M. le curé Croteau, une machine à coudre de \$75, don généreux de la "Singer Mfg. Co., N.-Y." une pendule richement ornée, \$20, par Mde Lea Carrière; un bien beau pot en argent par la famille Soulière; coussins et bancs de salon par E. Soulière; une table de salon par M. Gratton, meublier; un grand nombre d'autres articles de grande valeur donnés par mesdames Duhamel et Beuard, et par MM. Chs Christin, N. Larue, G. Gratton, Baskerville et frères, A. Legault, Bryson et Cie, M. Ashfield, P. C. Auclair, C. Gagné, Rosenthal, J. B. Lancelles, etc. Les tables sont présidées par mesdames Soulières, Primeau, Auclair, Gagné, Sauvageau, Goulet et Aubry, c'est dire que tout est disposé avec un goût parfait et conduit d'une manière habile.

Hier, avait lieu le dîner du clergé; la table chargée de mets de toutes sortes faisait honneur au Dames qui l'avaient dressée; dans quelques jours il y aura dîner des employés du service civil, des différentes sociétés, clubs de raquettes et des fanfars.

Ce soir, la fanfare de Sainte Anne, celle des Chaudières et celle de Hull seront présentes au bazar. Il y a un concours entre ces différents corps de musique, et un magnifique drapeau sera donné au vainqueur. Les boîtes de votation sont placées à gauche en entrant au bazar; elles sont bien fermées et personne n'en connaîtra le contenu qu'au dernier soir du bazar. Dans les mêmes conditions se fait aussi une élection pour connaître lequel est le plus populaire des marchands de bois suivants: J. B. Patte, E. H. Bronson et E. B. Eddy. Une magnifique canne sera donnée au plus populaire.

Le Révd M. E. C. Croteau préside tous les soirs au bazar et se multiplie pour donner tout le confort possible et pour voir à ce que règne l'ordre le plus parfait; il est bien secondé dans son travail par MM. Soulière, père et fils, Duquette, Charbonneau, Gagné, Auclair, etc.

### DE PARTOUT

Une femme demeurant à Des Moines, Etats Unis, a obtenu \$5,000 d'un hôtelier qui avait donné de la boisson à son mari jusqu'au point de l'enivrer.

Ca compense bien l'argent dépensé dans la buvette par son mari.

Il y a près du pont de la rue Notre-Dame Est à Hochelaga, une quantité énorme de charbon retenu au côté de la voie du chemin de fer par une haute palissade en bois. Ce charbon est destiné au chemin de fer.

Les habitations du voisinage sont occupées par des employés de la compagnie. L'un de ces employés se nomme John Wright et a une famille de cinq enfants.

Hier midi, un des petits garçons âgé de 13 ans, est passé dans la cour de la demeure de son père, près de l'immense tas de charbon, lorsqu'il se produisit un écroulement et il fut complètement enseveli dans la masse énorme.

On fit des efforts inouïs pour le déterrer, mais comme le charbon descendait toujours à mesure qu'on l'enlevait, le travail fut long et très difficile. Au bout de deux heures on atteignit le cadavre dont les chairs étaient bleues mais pas meurtries. La mort a dû être instantanée.

La famille Wright a eu de nombreux malheurs, l'aîné des enfants a perdu un bras et une des filles, une jama. En partant d'Angleterre, dernièrement, un des enfants est mort; durant la traversée un autre l'a suivi dans la tombe et a été jeté à la mer; enfin à peine arrivé ici, un autre est victime du terrible accident que nous venons de raconter.

### COURRIER DE HULL

M. Brigham a été nommé gardien de l'enclos public pour mettre les animaux errants en fourrière.

L'évaluation de la propriété de Hull pour l'année 1884-85 est portée à la somme de \$1,551,305; augmentation de \$18,212 sur l'année dernière.

L'élection des commissaires d'école a eu lieu, avant-hier, pour remplacer le P. Cauvin et le Dr Beaudin, sortant de charge, le P. Cauvin a été réélu et M. Dorion, photographe, remplace le Dr Beaudin.

Le conseil municipal a passé il y a quelque temps un règlement imposant une taxe sur les vendeurs de boisson, les épiciers et les confiseurs. M. Séguin a contesté la légalité de ce règlement et a porté sa cause devant la Cour Supérieure qui lui a donné gain de cause. Le conseil a donné instruction à son avocat, M. Foran, de porter la cause en Cour de Révision.

### QU'EN FERONS-NOUS?

On pourrait écrire un chapitre intéressant sur les différents moyens que l'on emploie pour soulager les maladies. On pourrait citer des cas nombreux d'amputation d'oreilles pour se débarrasser des cors; c'est un remède radical, bien sûr, mais qu'on hésite à adopter. Le sage emploiera un moyen plus doux et plus sûr en se servant de l'extirpateur sans douleur des cors de Putnam. Il ne failit jamais, agit sans causer de douleur et coûte peu. Soyez en garde contre les contrefaçons dangereuses. Sûr, inoffensif et sans douleur. Polson & Cie., propriétaires, Kingston, Ont.

### Plus de PILULES Nauséabondes

Un bienfait depuis longtemps décrié  
Campbell's Cathartic Compound est propre à guérir les maladies du Foie et les dérangements bilieux, les acidités de l'estomac, le dyspepsie, la perte de l'appétit, la migraine, la constipation, et toutes les affections provenant des dérangements de l'estomac ou des intestins.  
Les Enfants l'aiment!  
Parce qu'il est agréable au goût, ne donne pas de nausées, agit sans coliques, ne manque jamais son effet, et est effectif à petites doses.  
En vente dans toutes les Pharmacies et dépôts de médicaments. Prix, 25c la bouteille.  
Davis & Lawrence Co'y, (limited),  
Agents en Gros, Montréal.

LOTUS OF THE NILE

UN NOUVEAU BOUQUET  
D'une richesse de parfum esquisse, distillé des fleurs naturelles, le plus agréable, le plus délicat et le plus durable des parfums du jour

Vendu par tous les pharmaciens.  
Prix, 75 cts. la bouteille.  
Compagnie Davis & Lawrence  
(SEULS AGENTS)  
MONTREAL

### Chaises Verandas

LE CHOIX LE PLUS NOUVEAU

CHAISES POUR VERANDAS

SE TROUVE AUX MAGASIN PALAIS DE MEUBLES, 88 RUE RIDEAU.

JACOB ERRATT.

# B. G.

Messieurs,  
Nous offrons en vente quarante douzaines de chemises en couleur (tout toile) à \$1.10 la pièce. Le prix régulier est de \$2.00. C'est le plus grand avantage qui ait jamais été offert en fait de chemises. Chemises blanches à \$1.00, dont le prix était de \$1.50.

Nous offrons ces chemises à meilleur marché que les prix de la manufacture.  
Sous-vêtements de tous les prix, depuis 25 centimes et plus.  
Conditions comptant.  
UN SEUL PRIX.

BRYSON, GRAHAM & Cie.,  
152 et 154, rue Sparks.

Messieurs,  
Nous offrons en vente quarante douzaines de chemises en couleur (tout toile) à \$1.10 la pièce. Le prix régulier est de \$2.00. C'est le plus grand avantage qui ait jamais été offert en fait de chemises. Chemises blanches à \$1.00, dont le prix était de \$1.50.

Nous offrons ces chemises à meilleur marché que les prix de la manufacture.  
Sous-vêtements de tous les prix, depuis 25 centimes et plus.  
Conditions comptant.  
UN SEUL PRIX.

BRYSON, GRAHAM & Cie.,  
152 et 154, rue Sparks.

LOTUS OF THE NILE

UN NOUVEAU BOUQUET  
D'une richesse de parfum esquisse, distillé des fleurs naturelles, le plus agréable, le plus délicat et le plus durable des parfums du jour

Vendu par tous les pharmaciens.  
Prix, 75 cts. la bouteille.  
Compagnie Davis & Lawrence  
(SEULS AGENTS)  
MONTREAL

### DEPARTEMENT de la MILICE

Des soumissions cachetées marquées sur le coin gauche de l'enveloppe, "Soumissions pour accoutrements militaires et fournitures générales de magasins" et adressées à l'honorable ministre de la Milice et de la Défense, seront reçues jusqu'à Lundi midi, 11 Août, 1884.

On pourra obtenir des blancs imprimés de soumissions contenant des détails complets, à Ottawa, et aux magasins militaires suivants où l'on peut voir aussi des patrons de tous les articles, savoir: aux bureaux des intendants des magasins à London, Toronto, Kingston, Montréal, Québec, et St-Jean de Nouveau-Brunswick.

Les soumissions non accompagnées d'échantillons cachetés venant du département ou d'échantillons spéciaux, ne seront pas reçues.

Aucune soumission ne sera reçue si elle n'est pas faite sur les formules imprimées fournies par le département.

Les matériaux de tous les articles devront être de fabrication canadienne, et travaillés par des ouvriers canadiens.  
Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque canadienne accepté égal à dix pour cent de la valeur totale des articles offerts dans la soumission, et ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsqu'il en sera requis, ou s'il ne complète pas l'ouvrage qu'il aura entrepris. Le chèque sera remis à ceux dont la soumission n'aura pas été acceptée.  
Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.  
C. EUG. PANET,  
Député-ministre de la Milice et de la Défense  
Ottawa, 4 Juillet, 1884.

### BAZAR DES CHAUDIERES

Au bénéfice de la Nouvelle Église SAINT-JEAN-BAPTISTE  
Le bazar s'ouvrira, ce soir, et se continuera pendant trois semaines, à l'ancienne Chapelle St. Jean-Baptiste  
LA MUSIQUE DE STE ANNE  
LA MUSIQUE DE HULL  
LA MUSIQUE ST JEAN-BAPTISTE  
Joueront au bazar, ce soir, et en diverses autres circonstances pendant la durée du bazar.  
Un scrutin est ouvert pour connaître la plus populaire des trois musiques; un magnifique drapeau sera présenté à la plus populaire. La votation se continuera jusqu'à la clôture du bazar.  
Un autre scrutin a été ouvert au bazar de St-Jean-Baptiste pour connaître la plus populaire des trois propriétaires de scieries suivants: M. Eddy, Bronson et Pattee.  
30 juin 10 ins.

### AUX VOYAGEURS

J'ai 8 valises anglaises en cuir solide que j'offrirai à une très grande réduction.  
Il n'y a rien comme le cuir.  
Et il n'y a pas de meilleure valise en cuir qu'une valise anglaise.

R. J. DEVLIN.

### MENAGE A VENDRE

Sera vendu par encan, le 21 courant, ou à vent-privé, au gré des acheteurs d'ici à cette date, un aménagement de maison complet, au numéro 401, rue St-Patrice.  
L'aménagement de salon est couvert en velours; parmi les autres articles il y a une magnifique glacière, un bain, poêles de passage, de cuisine, vaisselle, ferblanteries, etc. Les effets seront visibles à toute heure de la journée, chez madame Groleau, 401 St-Patrice, Ottawa.

### AU CLERGE

### OTTAWA PLATING WORKS

Toute espèce d'ornements d'église, tels que VASES, CALICES, PATÈNES, CIBOIRES, CHAUCIFIA, OSTENSOIRS, BURETTES, ENCENSOIRS, CHANDELIERES,  
Et autres ornements d'autels.  
Calices et Ciboures dorés au vermillon, une spécialité.  
Le seul établissement de ce genre à Ottawa

J. F. GARROW,  
170, RUE SPARKS  
Ottawa, 29 janvier 1883.

### Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie.,  
Soliciteurs de Brevets d'Invention  
Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois  
Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie.,  
CHAMBRE VICTORIA,  
Vis-à-vis le bureau des Brevets,  
OTTAWA, Ont.,  
B. P. -Boîte 68,  
24 Fév 1883